

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 1^{er} novembre 2022 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022. Tous les chiffres sont présentés en dollars canadiens (« CAD »), à moins d'indication contraire. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date (les « états financiers intermédiaires ») et nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 3 avril 2022 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 3 avril 2022 (le « rapport annuel »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » ou « potentiel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à poursuivre l'exploitation de notre entreprise en dépit des perturbations sociales, politiques et économiques causées par la pandémie de nouveau coronavirus (la « COVID-19 ») et les événements géopolitiques récents et en cours;
- des perturbations limitées au sein de notre canal de ventes directes aux consommateurs, y compris des fermetures de magasins, qu'elles soient causées par la COVID-19 ou par des événements géopolitiques récents et en cours ou d'autres événements;
- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;

- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- l'absence continue de perturbations significatives des chaînes d'approvisionnement mondiales sur nos activités et notre capacité à répondre à la demande et à maintenir des niveaux de stocks suffisants, que nous continuons de surveiller;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel et d'autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- risques et perturbations mondiales liés à la pandémie de COVID-19 et aux événements géopolitiques en cours, qui pourraient détériorer davantage la conjoncture générale et les conditions d'exploitation;
- autres fermetures potentielles ou perturbations de la fréquentation de nos magasins de détail et des magasins de détail de nos partenaires de gros en raison de la COVID-19;
- incapacité à ouvrir de nouveaux magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la société ou d'autres déclarations fiscales;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière et incapacité à refinancer ou à renégocier cette dette selon des modalités favorables ou satisfaisantes;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique et de la conjoncture générale (par exemple, l'inflation et les taux d'intérêt en hausse);
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques et des manifestations, qui pourraient provoquer des interruptions des activités;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale;
- incapacité à gérer les stocks, à prévoir nos besoins en matière de stocks et à gérer les réseaux de distribution de nos articles. En prévision de notre croissance et pour bien nous couvrir contre l'inflation, nous avons accumulé des quantités importantes de stocks. Si notre offre excède la demande, nous pourrions devoir prendre certaines mesures pour réduire nos stocks, ce qui pourrait porter atteinte à notre marque;
- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs;
- échec de notre stratégie d'affaires;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- interruptions des activités de fabrication et de distribution en raison de facteurs comme les problèmes opérationnels, les perturbations des fonctions de transport et de logistique ou les pénuries ou perturbations de la main-d'œuvre;

- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » ci-après.

Les états financiers intermédiaires et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers annuels. La société a adopté un changement de méthode comptable à l'égard du traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords de type logiciel-service (« SaaS »), tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers intermédiaires. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB », « HKD » et « JPY » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois, le dollar de Hong Kong et le yen japonais, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Toute référence à l'« exercice 2020 », à l'« exercice 2021 », à l'« exercice 2022 » et à l'« exercice 2023 » s'entend de l'exercice clos le 29 mars 2020, de l'exercice clos le 28 mars 2021, de l'exercice clos le 3 avril 2022 et de l'exercice se clôturant le 2 avril 2023 de la société, respectivement.

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2022 était notre premier exercice de 53 semaines et il s'est clos le 3 avril 2022; la semaine additionnelle a été ajoutée au troisième trimestre clos le 2 janvier 2022.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Les amortissements liés aux montants qui ne sont pas inclus dans le coût des ventes, qui étaient auparavant présentés dans un poste distinct, sont reflétés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022 par rapport au deuxième trimestre et au semestre clos le 26 septembre 2021, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ²	Variation en pourcentage	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ²	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :						
Produits	277,2	232,9	19,0 %	347,1	289,2	20,0 %
Marge brute	165,8	135,0	22,8 %	208,5	165,7	25,8 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	<i>59,8 %</i>	<i>58,0 %</i>	<i>180 pb</i>	<i>60,1 %</i>	<i>57,3 %</i>	<i>280 pb</i>
Bénéfice (perte) d'exploitation	4,7	12,6	(62,7) %	(76,0)	(49,2)	(54,5) %
Bénéfice net (perte nette)	5,0	9,9	(49,5) %	(58,6)	(47,6)	(23,1) %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	3,3	9,9	(66,7) %	(59,1)	(47,6)	(24,2) %
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société						
De base	0,03 \$	0,09 \$	(66,7) %	(0,56) \$	(0,43) \$	(30,2) %
Dilué	0,03 \$	0,09 \$	(66,7) %	(0,56) \$	(0,43) \$	(30,2) %
Mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ :						
BAIL ajusté	29,6	17,4	70,1 %	(46,0)	(43,9)	(4,8) %
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	<i>10,7 %</i>	<i>7,5 %</i>	<i>320 pb</i>	<i>(13,3) %</i>	<i>(15,2) %</i>	<i>190 pb</i>
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société	23,0	14,1	63,1 %	(35,5)	(36,7)	3,3 %
Bénéfice net (perte nette) ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la société	0,22 \$	0,13 \$	69,2 %	(0,34) \$	(0,33) \$	(3,0) %
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société	0,22 \$	0,13 \$	69,2 %	(0,34) \$	(0,33) \$	(3,0) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus comparables.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords de type logiciel-service (« SaaS »). Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

Secteurs

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation. Au 2 octobre 2022, notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprenait les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos 56 marchés nationaux de commerce en ligne et de nos 45 magasins de détail permanents exploités directement en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique. Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants et distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits territoriaux exclusifs partiels ou complets pour la vente de nos articles dans un marché particulier par l'entremise de leurs propres canaux de ventes directes aux consommateurs ou partenaires de gros locaux. Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs.

Facteurs ayant une incidence sur notre rendement

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie mondiale au moyen de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, mais cette expansion pourrait être retardée en raison de la conjoncture mondiale.
- *Pandémie de COVID-19.* La COVID-19 continue d'avoir une incidence sur l'économie mondiale et les responsables de la santé publique ont imposé des restrictions et recommandé de prendre des précautions afin d'atténuer la propagation du virus. Bien que les restrictions aient été levées à divers degrés sur les marchés partout dans le monde, elles continuent de peser sur nous dans une certaine mesure. Les activités des magasins ont largement repris dans notre réseau mondial de magasins, sauf en Asie-Pacifique, où l'incidence négative des restrictions liées à la COVID-19 s'est traduite par la fermeture de magasins, une réduction des heures d'ouverture et une baisse importante de la fréquentation des magasins de détail.

Les chaînes d'approvisionnement mondiales continuent de subir des perturbations en raison des obstacles persistants liés à la COVID-19 et des événements politiques à l'échelle mondiale, mais celles-ci n'ont pas eu d'incidence significative sur notre capacité à répondre à la demande et à maintenir des niveaux de stocks suffisants. Nous anticipons toujours une hausse des coûts en raison des contraintes de fret et de la rapidité avec laquelle nous devons constituer les stocks ou livrer les articles aux consommateurs, et nous assurons une surveillance à cet égard.

Les développements futurs liés à la COVID-19 sont de nature très incertaine et indépendants de notre volonté. Les perturbations prolongées causées par la pandémie, y compris l'émergence de nouveaux variants et de nouvelles mutations de la COVID-19, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et entraîner la fermeture temporaire de nos magasins de détail et de nos usines de fabrication, en plus d'affecter négativement nos partenaires de gros, de réduire la fréquentation des magasins de détail et d'avoir des répercussions sur notre chaîne d'approvisionnement.

- *Nouveaux articles.* Nous prévoyons continuer d'investir dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles pour tous les styles, usages et climats, notamment la marque de chaussures Canada Goose et la marque de chaussures Baffin par l'entremise des canaux de vente distincts de Baffin.
- *Événements politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires, à la volatilité des marchés, à l'inflation et à l'agitation sociale qui ont une incidence sur les dépenses des consommateurs, les taux d'intérêt, les marchés du crédit et les taux de change dans certains pays et territoires.

Le conflit en Ukraine et son incidence sur la vie des personnes touchées nous préoccupent encore. Nous maintenons la suspension de toutes nos ventes en gros et en ligne en Russie, lesquelles ont représenté moins de 1 % du total des produits annuels à l'exercice 2022. Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations générales et d'autres perturbations. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur les activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée.

Les pressions inflationnistes pourraient persister au cours des périodes futures. Ces pressions pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité à maintenir le ratio de la marge brute et les frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits actuels. Nous continuons de surveiller la conjoncture macroéconomique actuelle, mais ces pressions n'ont pas eu d'incidence significative sur nos activités jusqu'à maintenant.

- *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 82,4 % et 86,8 % de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021, respectivement. En outre, nous avons généré 85,0 % et 89,3 % de nos produits tirés des ventes annuelles directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance des effectifs et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAII ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAII ajusté¹, entre autres, peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe.

1. *Le BAII ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.*

En tenant compte de la demande et des commandes de gros attendues, nous fabriquons habituellement de façon linéaire tout au long de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement net augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse et de prélèvements sur la facilité renouvelable (définie ci-après), les facilités en Chine continentale (définies ci-après) et la facilité au Japon (définie ci-après). Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- **Change.** Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2022, 2021 et 2020, nous avons généré 72,5 %, 67,9 % et 62,3 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, nous sommes exposés à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des résultats de nos établissements à l'étranger. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change relativement à plusieurs monnaies. Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaies étrangères, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales.

Nous sommes aussi exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant les montants du capital et des intérêts à payer libellés en devises sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme (définie ci-après). La société a conclu des contrats de change à terme afin de couvrir une partie de son exposition au change associé au capital de la facilité d'emprunt à terme.

Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de change » ci-après.

Les principaux taux de change qui ont eu une incidence sur notre entreprise et nos activités au 2 octobre 2022 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date, ainsi qu'au 3 avril 2022 et pour l'exercice clos à cette date, sont présentés ci-dessous.

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2023					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	Cumul annuel	2 octobre 2022
\$ US/\$ CA	1,2765	1,3061	—	—	1,2913	1,3707
€/ \$ CA	1,3590	1,3140	—	—	1,3365	1,3383
£/\$ CA	1,6031	1,5350	—	—	1,5691	1,5098
CHF/\$ CA	1,3232	1,3507	—	—	1,3370	1,3986
CNY/\$ CA	0,1932	0,1906	—	—	0,1919	0,1923
HKD/\$ CA	0,1627	0,1664	—	—	0,1646	0,1746
JPY/\$ CA	0,0098	0,0094	—	—	0,0096	0,0095

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2022					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2022	3 avril 2022
\$ US/\$ CA	1,2280	1,2601	1,2600	1,2663	1,2536	1,2512
€/ \$ CA	1,4804	1,4852	1,4409	1,4218	1,4571	1,3816
£/\$ CA	1,7170	1,7367	1,6991	1,6995	1,7131	1,6399
CHF/\$ CA	1,3485	1,3723	1,3669	1,3707	1,3646	1,3514
CNY/\$ CA	0,1902	0,1948	0,1971	0,1995	0,1954	0,1966
HKD/\$ CA	0,1581	0,1620	0,1618	0,1622	0,1610	0,1597

Source : Banque du Canada

Composantes de nos résultats d'exploitation

Produits

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par nos magasins de détail. Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs sont comptabilisés lorsque les articles sont livrés au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les détaillants et les distributeurs) de nos articles. Les produits tirés de la vente en gros d'articles, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des articles a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les articles ont été expédiés au revendeur, sont récupérés depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les autres produits comprennent les ventes qui ne sont pas affectées directement aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, comme les ventes aux employés et, à l'exercice 2021, les ventes d'équipement de protection individuelle (« EPI ») aux autorités sanitaires fédérales, provinciales et locales.

Marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût de fabrication de nos articles et des marchandises achetées auprès d'autres fabricants, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects, majoré des frais de fret, des droits et des taxes non remboursables engagés dans la livraison des articles aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail. Le coût des ventes comprend également l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication et des immobilisations de production, ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication et la répartition des frais indirects. Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos articles à nos clients du commerce en ligne, à nos magasins de détail et à nos partenaires de gros. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes, de même que les amortissements. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, et comprennent la conversion des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la société ou de ses filiales, notamment les soldes de trésorerie, une tranche de notre facilité renouvelable, la facilité d'emprunt à terme, les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, les ajustements à la valeur de marché des contrats dérivés, les profits ou pertes associés à nos couvertures à l'égard des emprunts à terme, et les profits et les pertes réalisés à la suite du règlement d'actifs et de passifs libellés en devises.

De façon générale, les frais de vente, autres que les coûts liés au personnel, fluctuent en fonction du calendrier de comptabilisation des produits et présentaient habituellement des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice.

Les frais généraux et administratifs représentent les coûts engagés par nos bureaux, et sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages et la rémunération fondée sur des actions), le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi et prévoyons continuer d'investir d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités.

Les amortissements représentent l'avantage économique que la société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation. Nous prévoyons que les amortissements augmenteront, principalement en raison de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs et des dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation correspond à notre marge brute moins les frais de vente, généraux et administratifs. La marge d'exploitation mesure notre bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des produits.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net représentent les charges d'intérêts sur nos emprunts, y compris la facilité renouvelable, la facilité d'emprunt à terme, les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon et les obligations locatives, en plus des commissions d'attente et autres coûts de financement, déduction faite des produits d'intérêts. Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net comprennent également la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente relatifs à l'entente de coentreprise.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 4 avril 2022, la société et un ancien distributeur des articles de la société au Japon, Sazaby League, Ltd. (« Sazaby League ») ont conclu une entente (l'« entente de coentreprise ») en vue de former une coentreprise (la « coentreprise au Japon »), en vertu de laquelle la société a fait l'acquisition, à la même date, de 50 % des actions avec droit de vote émises et en circulation de l'entité juridique englobant la coentreprise, Canada Goose Japan, K.K. (« CG Japan »). CG Japan a été constituée pour commercialiser, distribuer et vendre les articles de Canada Goose et pour exploiter des magasins de détail et exercer des activités de commerce en ligne au Japon. La coentreprise au Japon comprend un magasin de détail Canada Goose permanent à Tokyo, un site de commerce en ligne national et des points de distribution de gros partout au pays. La contrepartie d'achat totale dans le cadre de la transaction s'est établie à 22,6 M\$, ce qui comprend une contrepartie en trésorerie de 2,6 M\$ et une contrepartie éventuelle différée d'une juste valeur estimative de 20,0 M\$. Au cours du deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, la société a réévalué la contrepartie éventuelle, ce qui a porté la juste valeur estimative à 15,0 M\$.

Les résultats d'exploitation de CG Japan ont été consolidés avec ceux de la société à partir de la date de constitution de la coentreprise au Japon. Avant la constitution de CG Japan, la société vendait ses articles à l'ancien distributeur. Historiquement, la majorité des ventes avaient lieu aux premier et deuxième trimestres et étaient comptabilisées dans le secteur opérationnel Ventes en gros. À l'avenir, il est prévu que les produits et les résultats d'exploitation de CG Japan seront présentés en cohérence avec nos secteurs opérationnels respectifs et devraient être enregistrés à un moment plus adapté au caractère saisonnier des secteurs Ventes en gros et Ventes directes aux consommateurs de la société, ce qui devrait avoir une incidence sur le moment où nous comptabiliserons nos produits au Japon.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises, l'entente de coentreprise prévoit une option de vente qui permet à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle de vendre sa participation de 50 % à la société dans les six mois suivant certaines circonstances qui constituent un événement déclenchant l'option de vente. Si l'option de vente n'est pas exercée dans ce délai de six mois, elle expirera. La société a établi un passif financier au titre de l'option de vente à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022 par rapport au deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Variation	Variation en
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ²	en dollars	pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	277,2	232,9	44,3	19,0 %
Coût des ventes	111,4	97,9	(13,5)	(13,8) %
Marge brute	165,8	135,0	30,8	22,8 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	59,8 %	58,0 %		180 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	161,1	122,4	(38,7)	(31,6) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	58,1 %	52,6 %		(550) pb
Bénéfice d'exploitation	4,7	12,6	(7,9)	(62,7) %
<i>Marge d'exploitation</i>	1,7 %	5,4 %		(370) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	6,8	7,9	1,1	13,9 %
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(2,1)	4,7	(6,8)	(144,7) %
Économie d'impôt	(7,1)	(5,2)	1,9	36,5 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	338,1 %	(110,6) %		44 870 pb
Bénéfice net	5,0	9,9	(4,9)	(49,5) %
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1,7	—	(1,7)	100,0 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	3,3	9,9	(6,6)	(66,7) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	105 334 265	109 780 547		
Dilué	105 864 969	110 805 942		
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,03 \$	0,09 \$	(0,06)	(66,7) %
Dilué	0,03 \$	0,09 \$	(0,06)	(66,7) %
Mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ :				
BAll ajusté	29,6	17,4	12,2	70,1 %
Marge du BAll ajusté	10,7 %	7,5 %		320 pb
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société	23,0	14,1	8,9	63,1 %
Bénéfice net ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la société	0,22 \$	0,13 \$	0,09	69,2 %
Bénéfice net ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société	0,22 \$	0,13 \$	0,09	69,2 %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus comparables.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

Produits

Les produits pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022 se sont établis à 277,2 M\$, en hausse de 44,3 M\$, ou 19,0 %, comparativement à 232,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 34,2 % du total des produits pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 35,2 % pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 22,3 % pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022 par rapport au deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. La vigueur du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours du trimestre a été contrebalancée par la dépréciation de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	94,8	82,0	12,8	2,4	15,2	15,6 %	18,5 %
Ventes en gros	180,7	149,1	31,6	5,2	36,8	21,2 %	24,7 %
Ventes autres	1,7	1,8	(0,1)	—	(0,1)	(5,6) %	(5,6) %
Total des produits	277,2	232,9	44,3	7,6	51,9	19,0 %	22,3 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 94,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 82,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 12,8 M\$, ou 15,6 %, est en grande partie attribuable à l'expansion continue des magasins de détail, avec 45 magasins permanents au trimestre considéré, comparativement à 38 magasins permanents au trimestre comparatif. Au cours du deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, nous avons subi l'incidence négative des restrictions liées à la COVID-19 en Asie-Pacifique, qui ont entraîné la fermeture temporaire de magasins, une réduction des heures d'ouverture et une baisse importante de la fréquentation de nos magasins de détail, répercussions que nous n'avions pas observées au trimestre comparatif. La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs² s'est chiffrée à (4,0) %, ce qui reflète une croissance des ventes comparables positive dans toutes les régions, sauf la Chine continentale.

2. La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 180,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 149,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 31,6 M\$, ou 21,2 %, est attribuable à l'exécution anticipée du carnet de commandes et à l'augmentation de la valeur du carnet de commandes. Avant la coentreprise au Japon, tous les produits liés au marché japonais étaient comptabilisés dans le canal de ventes en gros. Par suite de la coentreprise au Japon, la société prévoit que les ventes devraient être enregistrées à un moment plus adapté au caractère saisonnier des secteurs Ventes en gros et Ventes directes aux consommateurs de la société. Se reporter à la rubrique « Coentreprise » pour une description de la coentreprise au Japon.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres, découlant principalement des ventes aux employés, se sont chiffrés à 1,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 1,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ²	Données présentées	Taux de change constant ²
Canada	58,7	46,9	11,8	—	11,8	25,2 %	25,2 %
États-Unis	74,2	61,7	12,5	(0,6)	11,9	20,3 %	19,3 %
Asie-Pacifique	56,4	58,9	(2,5)	2,1	(0,4)	(4,2) %	(0,7) %
EMOA ¹	87,9	65,4	22,5	6,1	28,6	34,4 %	43,7 %
Total des produits	277,2	232,9	44,3	7,6	51,9	19,0 %	22,3 %

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.
2. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, les produits ont augmenté dans toutes les régions, sauf l'Asie-Pacifique, par rapport au trimestre comparatif. Le Canada, les États-Unis et l'EMOA ont continué d'enregistrer une hausse des ventes dans les magasins existants. La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs² s'est chiffrée à (4,0) %, ce qui reflète une croissance des ventes comparables positive dans toutes les régions, sauf en Chine continentale. L'EMOA a enregistré une augmentation de la valeur du carnet de commandes du secteur Ventes en gros plus importante que celle des autres régions. Les résultats de l'Asie-Pacifique ont subi l'incidence négative des restrictions liées à la COVID-19, qui s'est traduite par la fermeture de magasins, une réduction des heures d'ouverture et une baisse importante de la fréquentation des magasins de détail. Cette incidence négative a été contrebalancée en partie par une augmentation des produits du marché japonais dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros en raison de la coentreprise au Japon.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022 se sont établis à 165,8 M\$ et à 59,8 %, respectivement, comparativement à 135,0 M\$ et à 58,0 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 30,8 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée et à une augmentation du ratio de la marge brute. Le ratio de la marge brute du trimestre considéré a profité de la fixation des prix, de la baisse des coûts des articles découlant essentiellement de l'efficacité normalisée dans nos usines de fabrication, et d'une répartition favorable selon les canaux découlant de la conversion des ventes du distributeur au Japon en ventes en gros à la suite de la consolidation de la coentreprise au Japon. La hausse du ratio de la marge brute a été contrebalancée en partie par une baisse de la proportion des ventes de parkas et l'incidence défavorable, sur les ventes, de l'ajustement de la juste valeur des stocks acquis lié à la coentreprise au Japon.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	2 octobre 2022		26 septembre 2021			
	Marge brute	Ratio de la marge brute	Marge brute	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	73,0	77,0 %	59,6	72,7 %	13,4	430 pb
Ventes en gros	92,1	51,0 %	74,7	50,1 %	17,4	90 pb
Ventes autres	0,7	41,2 %	0,7	38,9 %	—	
Total de la marge brute	165,8	59,8 %	135,0	58,0 %	30,8	180 pb

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 73,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 59,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 13,4 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée et à une augmentation du ratio de la marge brute. Le ratio de la marge brute s'est établi à 77,0 % pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, ce qui représente une augmentation de 430 pb par rapport à 72,7 % pour le trimestre comparatif. Au cours du deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, le ratio de la marge brute a bénéficié de la baisse des coûts des articles (+240 pb) découlant essentiellement de l'efficacité normalisée dans nos usines de fabrication (+190 pb), facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable, sur les ventes, de l'ajustement de la juste valeur des stocks acquis lié à la coentreprise au Japon (-60 pb).

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 92,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 74,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 17,4 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits et à une augmentation du ratio de la marge brute. Le ratio de la marge brute s'est établi à 51,0 % pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, ce qui représente une augmentation de 90 pb par rapport à 50,1 % pour le trimestre comparatif. Au cours du deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, le ratio de la marge brute a profité de la fixation des prix (+270 pb), de la répartition selon les canaux (+160 pb) découlant de la conversion des ventes du distributeur au Japon en ventes en gros à la suite de la consolidation de la coentreprise au Japon, et de la baisse des coûts des articles (+100 pb), facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable, sur les ventes, de l'ajustement de la juste valeur des stocks acquis lié à la coentreprise au Japon (-210 pb), par la répartition selon les articles (-160 pb) découlant d'une baisse de la proportion des ventes de parkas, ainsi que par le transport et les droits de douane (-40 pb).

Ventes autres

La marge brute de notre secteur Ventes autres s'est établie à 0,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 0,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. Bien qu'il n'y ait eu aucune variation de la marge brute par rapport au trimestre comparatif, le ratio de la marge brute a augmenté en raison de la fixation des prix.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 161,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 122,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 38,7 M\$, ou 31,6 %, s'explique par les fluctuations défavorables du change de 15,4 M\$ liées à la facilité d'emprunt à terme et au fonds de roulement, déduction faite de l'incidence des couvertures, par la hausse de 5,5 M\$ des coûts liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'exploitation des magasins à plein rendement, sauf en Chine continentale, par des charges de personnel additionnelles de 5,2 M\$, par un investissement de 4,9 M\$ dans des initiatives stratégiques et par des coûts de 2,2 M\$ liés à la coentreprise au Japon. L'augmentation a été contrebalancée en partie par un montant de 4,9 M\$ attribuable au calendrier des investissements dans des initiatives de marketing visant à faire connaître la marque et à favoriser notre croissance, qui ont été effectués plus tôt au cours de l'exercice par rapport à l'exercice 2022.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	2 octobre 2022			26 septembre 2021		
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Ventes directes aux consommateurs	49,7	52,4 %	40,8	49,8 %	(8,9)	(21,8) %
Ventes en gros	18,0	10,0 %	13,4	9,0 %	(4,6)	(34,3) %
Ventes autres	93,4		68,2		(25,2)	(37,0) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	161,1	58,1 %	122,4	52,6 %	(38,7)	(31,6) %

Les amortissements, inclus dans le tableau ci-dessus, se sont chiffrés à 24,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 18,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, soit une augmentation de 5,2 M\$ attribuable à l'expansion continue des magasins de détail.

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 49,7 M\$, ou 52,4 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, par rapport à 40,8 M\$, ou 49,8 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 8,9 M\$, ou 21,8 %, est attribuable essentiellement à des charges de personnel additionnelles de 5,5 M\$ et à une hausse des coûts liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'exploitation des magasins à plein rendement, sauf en Chine continentale. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 3,3 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au cours du deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 1,2 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, au cours du trimestre comparatif.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 18,0 M\$, ou 10,0 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, par rapport à 13,4 M\$, ou 9,0 % des produits sectoriels, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 4,6 M\$, ou 34,3 %, est attribuable à la hausse de 3,2 M\$ des frais de transport découlant d'une hausse des volumes et des tarifs, à une augmentation de 1,6 M\$ des autres coûts d'exploitation et aux fluctuations défavorables du change de 0,8 M\$ liées au fonds de roulement pour le trimestre comparatif.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 93,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 68,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. Cette augmentation de 25,2 M\$, ou 37,0 %, est attribuable aux fluctuations défavorables du change de 16,2 M\$ liées à la facilité d'emprunt à terme et au fonds de roulement, déduction faite de l'incidence des couvertures. L'augmentation s'explique aussi par des charges de personnel additionnelles de 5,2 M\$ découlant de la croissance des effectifs et par une hausse de 7,1 M\$ des honoraires engagés pour soutenir nos activités stratégiques et des coûts liés à la coentreprise au Japon. Elle a été contrebalancée en partie par l'incidence favorable de 4,9 M\$ du calendrier des activités de marketing, qui ont eu lieu plus tôt au cours de l'exercice par rapport à l'exercice 2022.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établis à 4,7 M\$ et à 1,7 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 12,6 M\$ et à 5,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. La baisse de 7,9 M\$ du bénéfice d'exploitation et la baisse de 370 pb de la marge d'exploitation sont attribuables à la hausse des coûts d'exploitation décrite ci-dessus, contrebalancée par l'incidence de la hausse de la marge brute, qui se chiffre à +180 pb.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	2 octobre 2022		26 septembre 2021		Variation en dollars	Variation en pb
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	23,3	24,6 %	18,8	22,9 %	4,5	170 pb
Ventes en gros	74,1	41,0 %	61,3	41,1 %	12,8	(10) pb
Ventes autres	(92,7)		(67,5)		(25,2)	
Total du bénéfice d'exploitation	4,7	1,7 %	12,6	5,4 %	(7,9)	(370) pb

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 23,3 M\$ et à 24,6 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 18,8 M\$ et à 22,9 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. La hausse de 4,5 M\$ du bénéfice d'exploitation et la hausse de 170 pb de la marge d'exploitation sont attribuables à l'amélioration des volumes de ventes, contrebalancée en partie par la hausse des coûts d'exploitation et des charges de personnel en raison de l'ajout de nouveaux magasins. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 3,3 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au cours du deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 1,2 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, au cours du trimestre comparatif.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 74,1 M\$ et à 41,0 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 61,3 M\$ et à 41,1 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 12,8 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à une augmentation des produits sectoriels et de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, comme il est mentionné précédemment. La marge d'exploitation est demeurée stable par rapport au trimestre comparatif.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres s'est chiffrée à (92,7) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à (67,5) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 25,2 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 6,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 7,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. La diminution de 1,1 M\$ et de 13,9 % est attribuable au profit net de 2,0 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle (diminution de 3,7 M\$ du passif) et de l'option de vente (augmentation de 1,7 M\$ du passif) relatives à l'entente de coentreprise. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse de 0,5 M\$ des charges d'intérêts sur la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme, laquelle s'explique par l'augmentation des emprunts bruts par rapport à la période comparative.

Impôt sur le résultat

Pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, l'économie d'impôt s'est établie à 7,1 M\$, comparativement à une économie d'impôt de 5,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 338,1 % et de 25,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, contre (110,6) % et 25,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition, ainsi que par les fluctuations du taux de change en ce qui a trait à la facilité d'emprunt à terme.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022 a été de 5,0 M\$, comparativement à 9,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, et découle des facteurs susmentionnés.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le semestre clos le 2 octobre 2022 par rapport au semestre clos le 26 septembre 2021

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ²		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	347,1	289,2	57,9	20,0 %
Coût des ventes	138,6	123,5	(15,1)	(12,2) %
Marge brute	208,5	165,7	42,8	25,8 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	60,1 %	57,3 %		280 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	284,5	214,9	(69,6)	(32,4) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	82,0 %	74,3 %		(770) pb
Perte d'exploitation	(76,0)	(49,2)	(26,8)	(54,5) %
<i>Marge d'exploitation</i>	(21,9) %	(17,0) %		(490) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	14,2	24,4	10,2	41,8 %
Perte avant impôt sur le résultat	(90,2)	(73,6)	(16,6)	(22,6) %
Économie d'impôt	(31,6)	(26,0)	5,6	21,5 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	35,0 %	35,3 %		(30) pb
Perte nette	(58,6)	(47,6)	(11,0)	(23,1) %
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,5	—	0,5	100,0 %
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société	(59,1)	(47,6)	(11,5)	(24,2) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	105 284 370	110 122 185		
Dilué	105 284 370	110 122 185		
Perte par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	(0,56) \$	(0,43) \$	(0,13)	(30,2) %
Diluée	(0,56) \$	(0,43) \$	(0,13)	(30,2) %
Mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ :				
BAIL ajusté	(46,0)	(43,9)	(2,1)	(4,8) %
Marge du BAIL ajusté	(13,3) %	(15,2) %		190 pb
Perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de la société	(35,5)	(36,7)	1,2	3,3 %
Perte nette ajustée de base par action attribuable aux actionnaires de la société	(0,34) \$	(0,33) \$	(0,01)	(3,0) %
Perte nette ajustée diluée par action attribuable aux actionnaires de la société	(0,34) \$	(0,33) \$	(0,01)	(3,0) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus comparables.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

Produits

Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, les produits ont augmenté de 57,9 M\$, ou 20,0 %, pour atteindre 347,1 M\$, contre 289,2 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 37,3 % du total des produits pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 38,4 % pour le semestre clos le 26 septembre 2021. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 22,6 % pour le semestre clos le 2 octobre 2022 par rapport au semestre clos le 26 septembre 2021. La vigueur du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours du trimestre a été contrebalancée par la dépréciation de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	129,6	111,1	18,5	1,3	19,8	16,7 %	17,8 %
Ventes en gros	213,9	175,2	38,7	6,2	44,9	22,1 %	25,6 %
Ventes autres	3,6	2,9	0,7	—	0,7	24,1 %	24,1 %
Total des produits	347,1	289,2	57,9	7,5	65,4	20,0 %	22,6 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 129,6 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 111,1 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 18,5 M\$, ou 16,7 %, est en grande partie attribuable à l'expansion continue des magasins de détail, avec 45 magasins permanents, comparativement à 38 magasins permanents à la période comparative, à une hausse des ventes des magasins existants et à la réouverture de magasins de détail existants. Au cours du semestre clos le 2 octobre 2022, nous avons subi l'incidence négative des restrictions liées à la COVID-19 en Asie-Pacifique, qui ont entraîné la fermeture de magasins, une réduction des heures d'ouverture et une baisse importante de la fréquentation de nos magasins de détail, répercussions que nous n'avions pas observées à la période comparative. La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs² s'est établie à (2,2) %.

2. La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 213,9 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 175,2 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 38,7 M\$, ou 22,1 %, est attribuable à l'exécution anticipée du carnet de commandes et à l'augmentation de la valeur du carnet de commandes. Avant la coentreprise au Japon, tous les produits liés au marché japonais étaient comptabilisés dans le canal de ventes en gros. Par suite de la coentreprise au Japon, la société prévoit que les ventes devraient être enregistrées à un moment plus adapté au caractère saisonnier des secteurs Ventes en gros et Ventes directes aux consommateurs de la société. Se reporter à la rubrique « Coentreprise » pour une description de la coentreprise au Japon.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont établis à 3,6 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 2,9 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 0,7 M\$, ou 24,1 %, est attribuable à une hausse de la disponibilité des articles pour les employés.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ²	Données présentées	Taux de change constant ²
Canada	76,6	56,8	19,8	—	19,8	34,9 %	34,9 %
États-Unis	89,9	71,0	18,9	(1,4)	17,5	26,6 %	24,6 %
Asie-Pacifique	72,5	81,3	(8,8)	0,5	(8,3)	(10,8) %	(10,2) %
EMOA ¹	108,1	80,1	28,0	8,4	36,4	35,0 %	45,4 %
Total des produits	347,1	289,2	57,9	7,5	65,4	20,0 %	22,6 %

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.
2. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, les produits ont augmenté dans toutes les régions, sauf l'Asie-Pacifique, par rapport à la période comparative. Une reprise a été observée dans les magasins existants au Canada et aux États-Unis. La croissance des produits dans l'EMOA est attribuable à la reprise observée dans les magasins existants et à une hausse de la valeur du carnet de commandes dans le secteur Ventes en gros. Les résultats de l'Asie-Pacifique ont subi l'incidence d'un changement du calendrier de comptabilisation des produits lié à la coentreprise au Japon, tel qu'il est expliqué précédemment, et des restrictions liées à la COVID-19, qui se sont traduites par la fermeture de magasins, une réduction des heures d'ouverture et une baisse importante de la fréquentation des magasins de détail.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le semestre clos le 2 octobre 2022 se sont établis à 208,5 M\$ et à 60,1 %, respectivement, contre 165,7 M\$ et 57,3 %, respectivement, pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 42,8 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée et à une augmentation du ratio de la marge brute. Le ratio de la marge brute de la période considérée a profité de la fixation des prix, de la baisse des coûts des articles découlant essentiellement de l'efficacité normalisée dans nos usines de fabrication, et d'une répartition favorable selon les canaux découlant de la conversion des ventes du distributeur au Japon en ventes en gros à la suite de la consolidation de la coentreprise au Japon. La hausse du ratio de la marge brute a été contrebalancée en partie par une baisse de la proportion des ventes de parkas et l'incidence défavorable, sur les ventes, de l'ajustement de la juste valeur des stocks acquis lié à la coentreprise au Japon.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	2 octobre 2022	Ratio de la marge brute	26 septembre 2021	Ratio de la marge brute		
	Marge brute		Marge brute			
Ventes directes aux consommateurs	98,3	75,8 %	79,3	71,4 %	19,0	440 pb
Ventes en gros	108,9	50,9 %	85,1	48,6 %	23,8	230 pb
Ventes autres	1,3	36,1 %	1,3	44,8 %	—	
Total de la marge brute	<u>208,5</u>	<u>60,1 %</u>	<u>165,7</u>	<u>57,3 %</u>	<u>42,8</u>	<u>280 pb</u>

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 98,3 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 79,3 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 19,0 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée et à une augmentation du ratio de la marge brute. Le ratio de la marge brute s'est établi à 75,8 % pour le semestre clos le 2 octobre 2022, ce qui représente une augmentation de 440 pb par rapport à 71,4 % pour la période comparative. Au cours du semestre clos le 2 octobre 2022, le ratio de la marge brute a profité de la baisse des coûts des articles (+320 pb) découlant essentiellement de l'efficacité normalisée dans nos usines de fabrication (+180 pb), facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable, sur les ventes, de l'ajustement de la juste valeur des stocks acquis lié à la coentreprise au Japon (-40 pb).

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 108,9 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 85,1 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 23,8 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits. Le ratio de la marge brute s'est établi à 50,9 % pour le semestre clos le 2 octobre 2022, ce qui représente une augmentation de 230 pb par rapport à 48,6 % pour la période comparative. Au cours du semestre clos le 2 octobre 2022, le ratio de la marge brute a bénéficié de la fixation des prix (+270 pb), de la répartition selon les canaux (+180 pb) découlant de la conversion des ventes du distributeur au Japon en ventes en gros à la suite de la consolidation de la coentreprise au Japon, et de la baisse des coûts des articles (+140 pb), qui découle essentiellement de l'efficacité normalisée dans nos usines de fabrication, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence défavorable, sur les ventes, de l'ajustement de la juste valeur des stocks acquis lié à la coentreprise au Japon (-170 pb), par la répartition selon les articles (-70 pb) découlant d'une proportion moins élevée de ventes de parkas, par des ajustements des stocks (-80 pb) et par la hausse des frais de transport et des droits de douane (-40 pb).

Ventes autres

La marge brute de notre secteur Ventes autres s'est établie à 1,3 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 1,3 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. Bien qu'il n'y ait eu aucune variation de la marge brute par rapport à la période comparative, le ratio de la marge brute a diminué en raison des ventes aux employés, qui présentent des marges plus faibles, au cours de la période considérée.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 284,5 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 214,9 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 69,6 M\$, ou 32,4 %, s'explique par la hausse de 12,4 M\$ des coûts liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'exploitation des magasins à plein rendement, par les fluctuations défavorables du change de 10,3 M\$ liées à la facilité d'emprunt à terme et au fonds de roulement, déduction faite de l'incidence des couvertures, par des charges de personnel additionnelles de 10,3 M\$, par un investissement de 8,7 M\$ dans des initiatives stratégiques, y compris une plateforme numérique, par l'investissement additionnel de 7,7 M\$ dans des initiatives de marketing visant à faire connaître la marque et à favoriser notre croissance et par des coûts de 5,1 M\$ liés à la coentreprise au Japon.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le					
	2 octobre 2022		26 septembre 2021		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	91,7	70,8 %	71,5	64,4 %	(20,2)	(28,3) %
Ventes en gros	29,2	13,7 %	21,9	12,5 %	(7,3)	(33,3) %
Ventes autres	163,6		121,5		(42,1)	(34,7) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	284,5	82,0 %	214,9	74,3 %	(69,6)	(32,4) %

Les amortissements, inclus dans le tableau ci-dessus, se sont chiffrés à 47,4 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 36,7 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, soit une augmentation de 10,8 M\$ attribuable à l'expansion continue des magasins de détail.

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 91,7 M\$, ou 70,8 % des produits sectoriels, pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 71,5 M\$, ou 64,4 % des produits sectoriels, pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 20,2 M\$, ou 28,3 %, est attribuable à des charges de personnel additionnelles de 12,4 M\$ et à une hausse des coûts liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'exploitation des magasins à plein rendement, sauf en Chine continentale. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 3,6 M\$ et de 2,4 M\$, respectivement, ont été comptabilisés pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 2,1 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, pour la période comparative.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 29,2 M\$, ou 13,7 % des produits sectoriels, pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 21,9 M\$, ou 12,5 % des produits sectoriels, pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 7,3 M\$, ou 33,3 %, est attribuable à la hausse de 4,6 M\$ des frais de transport découlant d'une hausse des volumes et des tarifs, à une augmentation de 2,6 M\$ des autres coûts d'exploitation et aux fluctuations défavorables du change de 0,8 M\$ liées au fonds de roulement pour la période comparative.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 163,6 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 121,5 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. Cette augmentation de 42,1 M\$, ou 34,7 %, est attribuable aux fluctuations défavorables du change de 11,1 M\$ liées à la facilité d'emprunt à terme et au fonds de roulement, déduction faite de l'incidence des couvertures. L'augmentation s'explique aussi par des charges de personnel additionnelles de 10,3 M\$ découlant des effectifs devant soutenir la croissance des affaires, par le calendrier des investissements additionnels de 7,7 M\$ dans le marketing et par une hausse de 11,9 M\$ des honoraires engagés pour soutenir nos activités stratégiques et des coûts liés à la coentreprise au Japon.

Perte d'exploitation et marge d'exploitation

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établies à (76,0) M\$ et à (21,9) %, respectivement, pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à (49,2) M\$ et à (17,0) %, respectivement, pour le semestre clos le 26 septembre 2021. La hausse de (26,8) M\$ de la perte d'exploitation et la baisse de (490) pb de la marge d'exploitation sont attribuables à la hausse des coûts d'exploitation décrite ci-dessus, contrebalancée par l'incidence de la hausse de la marge brute, qui se chiffre à +280 pb.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le					
	2 octobre 2022			26 septembre 2021		
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	
Ventes directes aux consommateurs	6,6	5,1 %		7,8	7,0 %	(1,2)
Ventes en gros	79,7	37,3 %		63,2	36,1 %	16,5
Ventes autres	(162,3)			(120,2)		(42,1)
Total de la perte d'exploitation	(76,0)	(21,9) %		(49,2)	(17,0) %	(26,8)
						(190) pb
						120 pb
						(490) pb

Ventes directes aux consommateurs

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établies à 6,6 M\$ et à 5,1 %, respectivement, pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 7,8 M\$ et à 7,0 %, respectivement, pour le semestre clos le 26 septembre 2021. La baisse de 1,2 M\$ du bénéfice d'exploitation et de 190 pb de la marge d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation et des charges de personnel en raison de l'ajout de nouveaux magasins, contrebalancée en partie par la hausse des volumes de ventes. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 3,6 M\$ et de 2,4 M\$, respectivement, ont été comptabilisés pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 2,1 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, pour la période comparative.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 79,7 M\$ et à 37,3 %, respectivement, pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 63,2 M\$ et à 36,1 %, respectivement, pour le semestre clos le 26 septembre 2021. La hausse de 16,5 M\$ du bénéfice d'exploitation et de 120 pb de la marge d'exploitation est attribuable à l'augmentation des produits sectoriels et de la marge brute, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs mentionnée précédemment.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres pour le semestre clos le 2 octobre 2022 s'est établie à (162,3) M\$, comparativement à (120,2) M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de (42,1) M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 14,2 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 24,4 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. La diminution est attribuable au profit net de 2,0 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle (profit de 3,7 M\$) et du passif au titre de l'option de vente (perte de 1,7 M\$) relatifs à l'entente de coentreprise. Au cours de la période comparative, nous avons engagé des coûts d'amortissement accéléré de 9,5 M\$ relativement au refinancement de notre facilité d'emprunt à terme.

Impôt sur le résultat

Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, l'économie d'impôt s'est établie à 31,6 M\$, comparativement à 26,0 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 35,0 % et de 25,4 %, respectivement, pour le semestre clos le 2 octobre 2022, contre 35,3 % et 25,4 %, respectivement, pour le semestre clos le 26 septembre 2021. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition.

Perte nette

La perte nette pour le semestre clos le 2 octobre 2022 a été de (58,6) M\$, comparativement à (47,6) M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, et découle des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

Le tableau suivant présente un sommaire des principales données financières consolidées pour chacun des huit trimestres les plus récents.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action) ²	Produits					Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société		Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société ¹		
	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total	% des produits de l'exercice		De base	Dilué			
										BAIL ajusté ¹	
Exercice 2023											
Deuxième trimestre	94,8	180,7	1,7	277,2	—	%	3,3	0,03 \$	0,03 \$	29,6	0,22 \$
Premier trimestre	34,8	33,2	1,9	69,9	—	%	(62,4)	(0,59) \$	(0,59) \$	(75,6)	(0,56) \$
Exercice 2022											
Quatrième trimestre	185,4	35,1	2,6	223,1	20,3	%	(9,1)	(0,09) \$	(0,09) \$	12,5	0,04 \$
Troisième trimestre	443,9	138,2	4,0	586,1	53,4	%	151,3	1,42 \$	1,40 \$	206,0	1,41 \$
Deuxième trimestre	82,0	149,1	1,8	232,9	21,2	%	9,9	0,09 \$	0,09 \$	17,4	0,13 \$
Premier trimestre	29,1	26,1	1,1	56,3	5,1	%	(57,5)	(0,52) \$	(0,52) \$	(61,3)	(0,46) \$
Exercice 2021											
Quatrième trimestre	171,6	33,9	3,3	208,8	23,1	%	2,5	0,02 \$	0,02 \$	4,8	0,01 \$
Troisième trimestre	299,1	161,1	13,8	474,0	52,5	%	107,0	0,97 \$	0,96 \$	157,9	1,01 \$

1. *Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.*
2. *La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.*

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net négatif ou réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre haute saison.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- pandémie de COVID-19 depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- constitution de la coentreprise au Japon le 4 avril 2022;
- calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- calendrier et étendue des frais de vente, généraux et administratifs, y compris les activités de stimulation de la demande;
- incidence de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation accrue de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros et la demande des consommateurs;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;

- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada, où le prix de détail moyen par unité est en général plus élevé;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- semaine additionnelle à l'exercice 2022, qui a été ajoutée au troisième trimestre, l'exercice 2022 étant notre premier exercice de 53 semaines;
- production d'EPI au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2021.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à un bénéfice net négatif et à un bénéfice net réduit au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- nature et calendrier des coûts de transaction liés à la coentreprise au Japon et à l'acquisition de Baffin et aux modifications à nos ententes relatives à la dette à long terme;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada et modifications des taux d'imposition ou des lois fiscales dans ces territoires.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES DÉTERMINÉES

La société utilise certaines mesures financières qui sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris le BAII ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté, les produits selon un taux de change constant, la dette nette, le fonds de roulement net et les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation, certaines mesures financières qui sont des ratios non conformes aux normes IFRS, y compris la marge du BAII ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la société, le levier financier net et le ratio de rotation du fonds de roulement net, de même que la croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs, qui est une mesure financière supplémentaire, dans chaque cas dans le présent document et dans d'autres documents. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la société, de même que sa situation financière. Ces mesures financières ne sont pas définies par les normes IFRS et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹
BAII ajusté	29,6	17,4	(46,0)	(43,9)
Marge du BAII ajusté	10,7 %	7,5 %	(13,3) %	(15,2) %
BAIIA ajusté	53,0	39,2	(0,2)	(1,8)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société	23,0	14,1	(35,5)	(36,7)
Bénéfice net (perte nette) ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la société	0,22 \$	0,13 \$	(0,34) \$	(0,33) \$
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société	0,22 \$	0,13 \$	(0,34) \$	(0,33) \$
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation	(66,0)	(48,1)	(277,6)	(219,8)

1. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

En millions de dollars canadiens	2 octobre 2022	26 septembre 2021	3 avril 2022
Dette nette	(734,1)	(582,0)	(333,8)
Fonds de roulement net	482,4	356,7	255,4

BAIL ajusté, marge du BAIL ajusté, BAIIA ajusté, bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société, et bénéfice net (perte nette) ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la société

Ces mesures ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, dont la pandémie de COVID-19, qui d'autre part ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, nous sommes d'avis que le fait d'identifier certains coûts résultant directement de l'incidence de la COVID-19 et d'exclure ces montants de notre calcul des mesures non conformes aux normes IFRS décrites ci-dessus aide la direction et les investisseurs à évaluer l'incidence de la COVID-19 sur nos activités et sur notre performance économique générale durant cette période. Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, ces coûts comprenaient principalement les coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, y compris la dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts. Ces coûts ont été contrebalancés en partie par les allègements de loyer comptabilisés au cours de la période.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter à la section « Produits » dans la rubrique des résultats d'exploitation pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dette nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme la trésorerie moins le total des emprunts et des obligations locatives, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, calculés de façon ponctuelle. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier de la société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Fonds de roulement net et ratio de rotation du fonds de roulement net

Selon notre définition, le fonds de roulement net correspond aux actifs courants, déduction faite de la trésorerie, moins les passifs courants à l'exclusion des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives. Le ratio de rotation du fonds de roulement net est le ratio du fonds de roulement net moyen par rapport aux produits, calculé en faisant la moyenne du fonds de roulement net pour chaque trimestre. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour déterminer les liquidités de la société et la gestion des ressources du fonds de roulement net. Se reporter à la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul du fonds de roulement net.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation comme les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation, plus les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement, moins les paiements de capital sur les obligations locatives. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures pour évaluer le levier financier de la société de même que la trésorerie disponible pour le remboursement des emprunts et d'autres activités de financement, ainsi que comme indicateur de la performance financière opérationnelle. Un tableau présentant le solde des flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation pour le trimestre considéré se trouve à la rubrique « Flux de trésorerie » ci-dessous.

Croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs

La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire et s'entend des ventes, sur la base d'un taux de change constant, effectuées par l'intermédiaire des sites de commerce en ligne et dans les magasins qui ont été en exploitation pendant un exercice complet (12 mois successifs). La mesure exclut les ventes dans les magasins pour les jours de bourse spécifiques au cours desquels les magasins étaient fermés pour les deux périodes, que ces fermetures aient eu lieu au cours de la période considérée ou au cours de la période comparative.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAII ajusté, du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société pour les périodes indiquées. La marge du BAII ajusté correspond au BAII ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹
Bénéfice net (perte nette)	5,0	9,9	(58,6)	(47,6)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Économie d'impôt	(7,1)	(5,2)	(31,6)	(26,0)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	6,8	7,9	14,2	24,4
Bénéfice (perte) d'exploitation	4,7	12,6	(76,0)	(49,2)
Perte de change latente sur la facilité d'emprunt à terme a)	16,8	3,0	15,3	2,1
Rémunération fondée sur des actions b)	—	—	—	0,1
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c)	0,2	—	2,4	0,2
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d)	3,3	1,2	3,6	2,1
Transition d'agences de logistique g)	—	0,1	—	0,1
Coûts liés à la coentreprise au Japon h)	2,8	—	4,2	—
Coûts liés à la transition du siège social i)	1,5	—	3,2	—
Autres k)	0,3	0,5	1,3	0,7
Total des ajustements	24,9	4,8	30,0	5,3
BAII ajusté	29,6	17,4	(46,0)	(43,9)
Marge du BAII ajusté	10,7 %	7,5 %	(13,3) %	(15,2) %

1. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹
Bénéfice net (perte nette)	5,0	9,9	(58,6)	(47,6)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Économie d'impôt	(7,1)	(5,2)	(31,6)	(26,0)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	6,8	7,9	14,2	24,4
Bénéfice (perte) d'exploitation	4,7	12,6	(76,0)	(49,2)
Perte de change latente sur la facilité d'emprunt à terme a)	16,8	3,0	15,3	2,1
Rémunération fondée sur des actions b)	—	—	—	0,1
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c)	0,2	—	2,4	0,2
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d)	3,3	1,2	3,6	2,1
Transition d'agences de logistique g)	—	0,1	—	0,1
Coûts liés à la coentreprise au Japon h)	2,8	—	4,2	—
Coûts liés à la transition du siège social i)	1,5	—	3,2	—
Amortissements, montant net o)	23,4	21,8	45,8	42,1
Autres k)	0,3	0,5	1,3	0,7
Total des ajustements	48,3	26,6	75,8	47,4
BAIIA ajusté	53,0	39,2	(0,2)	(1,8)

1. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ¹
Bénéfice net (perte nette)	5,0	9,9	(58,6)	(47,6)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Perte de change latente sur la facilité d'emprunt à terme a)	16,8	3,0	15,3	2,1
Rémunération fondée sur des actions b)	—	—	—	0,1
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c), e)	0,3	—	2,5	0,2
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d), f)	3,6	1,4	4,0	2,4
Transition d'agences de logistique g)	—	0,1	—	0,1
Coûts liés à la coentreprise au Japon h)	2,8	—	4,2	—
Coûts liés à la transition du siège social i), j)	1,8	—	3,9	—
Amortissement accéléré des coûts non amortis lié à la refixation de taux de la facilité d'emprunt à terme l)	—	—	—	9,5
Profit à la réévaluation de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente liées à la coentreprise au Japon m)	(2,0)	—	(2,0)	—
Autres k)	0,3	0,5	1,3	0,7
Total des ajustements	23,6	5,0	29,2	15,1
Incidence fiscale des ajustements	(3,6)	(0,8)	(5,0)	(4,2)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	25,0	14,1	(34,4)	(36,7)
Bénéfice net ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle n)	(2,0)	—	(1,1)	—
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société	<u>23,0</u>	<u>14,1</u>	<u>(35,5)</u>	<u>(36,7)</u>

1. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

- a) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change, lesquels sont tous inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs.
- b) Charge de rémunération sans effet sur la trésorerie liée aux options sur actions émises avant le premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de la société en vertu de l'ancien régime et cotisations sociales en trésorerie versées de moins de 0,1 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022 (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – moins de 0,1 M\$ et 0,1 M\$, respectivement) sur les revenus gagnés par les porteurs d'options (rémunération) lorsque les options sur actions sont exercées.
- c) Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net de 0,3 M\$ et de 2,5 M\$ engagés au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – moins de 0,1 M\$ et 0,2 M\$, respectivement).

- d) Coûts engagés au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- e) Comprend des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 0,1 M\$ et de 0,1 M\$ découlant de la fermeture temporaire de magasins pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – néant et moins de 0,1 M\$, respectivement).
- f) Coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins présentés au point d) ci-dessus, plus les charges d'intérêts sur les obligations locatives de 0,3 M\$ et de 0,4 M\$ comptabilisées au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – 0,2 M\$ et 0,3 M\$, respectivement).
- g) Coûts engagés pour la transition d'agences de logistique, d'entreposage et de transit de fret pour améliorer notre structure de distribution mondiale.
- h) Coûts liés à la constitution de la coentreprise au Japon, ce qui comprend l'incidence de la marge brute qui aurait autrement été présentée à la vente de stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes.
- i) Coûts engagés pour la transition du siège social de la société, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- j) Coûts liés à la transition du siège social de la société présentés au point i), plus des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 0,3 M\$ et de 0,7 M\$ pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – néant et néant, respectivement).
- k) Honoraires liés aux poursuites, y compris pour la défense dans le cadre d'actions collectives, et réductions de loyer accordées.
- l) Amortissement accéléré des coûts non amortis sans effet sur la trésorerie lié à la modification relative à la refixation de taux de la facilité d'emprunt à terme conclue le 9 avril 2021.
- m) Au cours du deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, la société a comptabilisé un profit de (3,7) M\$ et une perte de 1,7 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente, respectivement, relatifs à l'entente de coentreprise.
- n) Calculé comme le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle moins un ajustement du ratio de la marge brute de 0,3 M\$ et de 0,6 M\$, la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle relative à la coentreprise au Japon et la charge d'impôt attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, respectivement.
- o) Le BAIIA ajusté correspond au BAIL ajusté, plus les amortissements selon les normes IFRS, moins l'incidence de l'amortissement pour les fermetures temporaires de magasins (e), les coûts engagés avant l'ouverture de magasins (f) et les coûts liés à la transition du siège social de la société (i). Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16, *Contrats de location*.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière

Le tableau suivant présente notre fonds de roulement net¹ au 2 octobre 2022, au 26 septembre 2021 et au 3 avril 2022.

En millions de dollars canadiens	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Variation en dollars	3 avril 2022	Variation en dollars
Actifs courants	832,5	685,2	147,3	762,3	70,2
Déduire : trésorerie	(97,1)	(98,9)	1,8	(287,7)	190,6
Actifs courants, déduction faite de la trésorerie	735,4	586,3	149,1	474,6	260,8
Passifs courants	375,7	312,7	63,0	281,5	94,2
<i>Déduire l'incidence de ce qui suit :</i>					
Emprunts à court terme	(57,3)	(27,3)	(30,0)	(3,8)	(53,5)
Tranche courante des obligations locatives	(65,4)	(55,8)	(9,6)	(58,5)	(6,9)
Passifs courants, déduction faite des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives	253,0	229,6	23,4	219,2	33,8
Fonds de roulement net ¹	482,4	356,7	125,7	255,4	227,0

1. *Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.*

Au 2 octobre 2022, notre fonds de roulement net s'élevait à 482,4 M\$, comparativement à 356,7 M\$ au 26 septembre 2021. L'augmentation de 125,7 M\$, ou 35,2 %, s'explique par la hausse de 95,1 M\$ des niveaux de stocks. De cette hausse, une tranche de 27,4 M\$ était liée à la coentreprise au Japon. Les niveaux de stocks ont augmenté en prévision de notre haute saison des ventes, pour suivre le rythme de la croissance, et ont été soutenus par les niveaux de production nationale, qui reviennent graduellement à ceux d'avant la pandémie. En outre, nous nous efforçons d'atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement au moyen d'acquisitions anticipées et de la hausse des volumes de la production à l'étranger visant à appuyer la croissance par rapport au trimestre comparatif. Nous surveillons les niveaux de stocks dans chacun de nos canaux de vente et dans toutes les régions géographiques, et les ajustons à la demande que nous prévoyons dans chaque région. Le ratio de rotation du fonds de roulement net¹ s'est établi à 29,0 % pour le trimestre clos le 2 octobre 2022, contre 27,9 % au trimestre comparatif.

Au 2 octobre 2022, notre fonds de roulement net s'élevait à 482,4 M\$, comparativement à 255,4 M\$ au 3 avril 2022.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022 comparativement au deuxième trimestre et au semestre clos le 26 septembre 2021.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ²	Variation en dollars	2 octobre 2022	26 septembre 2021 ²	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(37,8)	(28,9)	(8,9)	(234,7)	(184,3)	(50,4)
Activités d'investissement	(14,7)	(9,5)	(5,2)	(15,6)	(15,9)	0,3
Activités de financement	66,2	(169,3)	235,5	59,9	(172,7)	232,6
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	1,6	0,7	0,9	(0,2)	(6,1)	5,9
Augmentation (diminution) de la trésorerie	15,3	(207,0)	222,3	(190,6)	(379,0)	188,4
Trésorerie au début de la période	81,8	305,9	(224,1)	287,7	477,9	(190,2)
Trésorerie à la fin de la période	97,1	98,9	(1,8)	97,1	98,9	(1,8)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ¹	(66,0)	(48,1)	(17,9)	(277,6)	(219,8)	(57,8)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable pour l'exercice clos le 3 avril 2022 relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective sur le trimestre considéré.

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité au Japon, à la facilité renouvelable et au programme d'affacturage des créances clients pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 37,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 28,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 8,9 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à une diminution du bénéfice net, à l'augmentation de 9,0 M\$ de l'impôt sur le résultat payé et à l'augmentation de 1,7 M\$ des intérêts payés. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une hausse de 5,5 M\$ des créditeurs et charges à payer.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 234,7 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 184,3 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 50,4 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à la hausse de la perte nette, à la hausse de 14,1 M\$ de l'impôt sur le résultat payé et à la hausse de 18,8 M\$ des dépenses pour accumuler des stocks en prévision de la saison de pointe.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 14,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 9,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 5,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement est attribuable à une augmentation des dépenses d'investissement, principalement aux fins de l'expansion continue des magasins de détail.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 15,6 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à 15,9 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. La diminution de 0,3 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique par la trésorerie consolidée dans le cadre de la coentreprise au Japon, contrebalancée en partie par une augmentation des dépenses d'investissement, principalement aux fins de l'expansion continue des magasins de détail.

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 66,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 169,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 235,5 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement découle de paiements de 176,9 M\$ et de 2,7 M\$ aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne qui ont été annulées et détenues en vue de l'annulation, respectivement, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lancée au cours du trimestre comparatif, tel qu'il est décrit ci-dessous, et de la hausse de 55,4 M\$ des emprunts sur la facilité renouvelable.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 59,9 M\$ pour le semestre clos le 2 octobre 2022, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 172,7 M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021. L'augmentation de 232,6 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement découle de paiements de 176,9 M\$ et de 2,7 M\$ aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne qui ont été annulées et détenues en vue de l'annulation, respectivement, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (définie ci-après) lancée au cours du trimestre comparatif, tel qu'il est décrit ci-dessous, et de la hausse de 55,4 M\$ des emprunts sur la facilité renouvelable.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation et d'investissement et des paiements de capital sur les obligations locatives avec les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Variation en dollars	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie affectés aux éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(37,8)	(28,9)	(8,9)	(234,7)	(184,3)	(50,4)
Activités d'investissement	(14,7)	(9,5)	(5,2)	(15,6)	(15,9)	0,3
Déduire l'incidence de ce qui suit :						
Paiements de capital sur les obligations locatives	(13,5)	(9,7)	(3,8)	(27,3)	(19,6)	(7,7)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹	(66,0)	(48,1)	(17,9)	(277,6)	(219,8)	(57,8)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation affectés durant le deuxième trimestre clos le 2 octobre 2022 ont augmenté pour s'établir à (66,0) M\$ par rapport à (48,1) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement et de la hausse des paiements de capital sur les obligations locatives.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation affectés durant le semestre clos le 2 octobre 2022 ont augmenté pour s'établir à (277,6) M\$ par rapport à (219,8) M\$ pour le semestre clos le 26 septembre 2021, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement décrite précédemment.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 2 octobre 2022, au 26 septembre 2021 et au 3 avril 2022.

En millions de dollars canadiens	2 octobre 2022	26 septembre 2021	Variation en dollars	3 avril 2022	Variation en dollars
Trésorerie	97,1	98,9	(1,8)	287,7	(190,6)
Facilités en Chine continentale	(24,1)	(23,5)	(0,6)	—	(24,1)
Facilité au Japon	(29,1)	—	(29,1)	—	(29,1)
Facilité renouvelable	(55,0)	—	(55,0)	—	(55,0)
Facilité d'emprunt à terme	(407,5)	(377,6)	(29,9)	(370,8)	(36,7)
Obligations locatives	(315,5)	(279,8)	(35,7)	(250,7)	(64,8)
Dette nette¹	(734,1)	(582,0)	(152,1)	(333,8)	(400,3)

1. *Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.*

Au 2 octobre 2022, notre dette nette s'élevait à 734,1 M\$, comparativement à 582,0 M\$ au 26 septembre 2021. L'augmentation de 152,1 M\$ s'explique par une augmentation de 55,0 M\$ des emprunts en vertu de la facilité renouvelable, une augmentation de 35,7 M\$ des obligations locatives, une augmentation de 29,9 M\$ des emprunts en vertu de la facilité d'emprunt à terme découlant des variations du change et un emprunt de 29,1 M\$ sur la facilité au Japon. Le levier financier net¹ au 2 octobre 2022 était de 2,7 fois le BAIIA ajusté.

Au 2 octobre 2022, notre dette nette s'élevait à 734,1 M\$, comparativement à 333,8 M\$ au 3 avril 2022. L'augmentation de 400,3 M\$ de la dette nette est attribuable à l'augmentation de la consommation de trésorerie, qui s'explique surtout par les rachats d'actions effectués au cours de l'exercice 2022, pour une contrepartie totale en trésorerie de 179,6 M\$, ainsi qu'à une hausse combinée de 144,9 M\$ liée aux quatre facilités d'emprunt de la société.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») composée d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

Au 2 octobre 2022, un montant de 55,0 M\$ était à payer en vertu de la facilité renouvelable (26 septembre 2021 – néant; 3 avril 2022 – néant). Au 2 octobre 2022, des intérêts et des frais administratifs de 0,9 M\$ demeuraient impayés (26 septembre 2021 – néant; 3 avril 2022 – 0,5 M\$). Des charges de financement différées de 0,8 M\$ (26 septembre 2021 – 1,1 M\$ et 3 avril 2022 – 0,9 M\$) étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 2 octobre 2022 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 2 octobre 2022, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 361,7 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (26 septembre 2021 – 328,6 M\$; 3 avril 2022 – 191,8 M\$).

Au 2 octobre 2022, la société avait des lettres de crédit en cours de 1,7 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (26 septembre 2021 – 5,8 M\$; 3 avril 2022 – 4,6 M\$).

Facilité d'emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang (la « facilité d'emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. Le montant en capital total de la facilité d'emprunt à terme est de 300,0 M\$ US et un montant en capital de 0,75 M\$ US est remboursable chaque trimestre. La date d'échéance est au 7 octobre 2027. De plus, la facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 %, payable chaque trimestre à terme échu, et le taux LIBOR ne doit pas être inférieur à 0,75 %. La société a engagé des coûts de transaction de 0,9 M\$ relativement à la facilité d'emprunt à terme, lesquels sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée jusqu'à l'échéance.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de la facilité d'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de la facilité d'emprunt à terme. La facilité d'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 2 octobre 2022 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme la facilité d'emprunt à terme est libellée en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 2 octobre 2022, le capital en cours sur la facilité d'emprunt à terme totalisait 407,5 M\$ (294,8 M\$ US) (3 avril 2022 – 370,8 M\$). L'écart entre les sommes de ces périodes découle de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Au 26 septembre 2021, avant la modification de refinancement, le montant en capital total impayé s'élevait à 377,6 M\$.

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté deux facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 310,0 M RMB (60,2 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, majoré de 0,15 % par année, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 2 octobre 2022, la société avait un montant de 24,1 M\$ (124,0 M RMB) à payer sur les facilités en Chine continentale [26 septembre 2021 – 23,5 M\$ (120,3 M RMB); 3 avril 2022 – néant (néant RMB)].

Facilité au Japon

Une filiale de la société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (38,2 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable au taux TIBOR de la Japanese Bankers Association majoré d'une marge applicable de 0,3 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 2 octobre 2022, la société avait remboursé un montant de 29,1 M\$ (3 050,0 M JPY) au titre de la facilité au Japon.

Emprunts à court terme

Au 2 octobre 2022, la société avait des emprunts à court terme totalisant 57,3 M\$. Les emprunts à court terme incluent un montant à payer de 24,1 M\$ (26 septembre 2021 – 23,5 M\$; 3 avril 2022 – néant) au titre des facilités en Chine continentale, un montant à payer de 29,1 M\$ (26 septembre 2021 – néant; 3 avril 2022 – néant) au titre de la facilité au Japon et un montant de 4,1 M\$ (26 septembre 2021 – 3,8 M\$; 3 avril 2022 – 3,8 M\$) pour la tranche courante des remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Obligations locatives

Les obligations locatives de la société se chiffraient à 315,5 M\$ au 2 octobre 2022 (26 septembre 2021 – 279,8 M\$; 3 avril 2022 – 250,7 M\$), dont une tranche de 65,4 M\$ (26 septembre 2021 – 55,8 M\$; 3 avril 2022 – 58,5 M\$) est exigible dans moins de un an. Les obligations locatives correspondent au montant actualisé des paiements futurs liés à des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu de contrats de location.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La société a auparavant procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne. La société était autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du 20 août 2021 au 19 août 2022, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration de la société avait autorisé cette dernière à racheter jusqu'à 5 943 239 actions à droit de vote subalterne, soit environ 10,0 % des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 6 août 2021. Les rachats ont été effectués conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et les actions à droit de vote subalterne rachetées ont été annulées. Une copie de l'avis d'intention de la société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la société. La société est d'avis que le rachat de ses actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est une utilisation justifiée et souhaitable de la trésorerie excédentaire disponible.

De plus, le conseil d'administration avait autorisé la société à mettre en place un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné pouvait racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction de transiger prévue chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respectaient certains paramètres de rachat. Le PRAA s'est terminé le 19 août 2022, à la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du semestre clos le 2 octobre 2022, la société n'a racheté aucune action à droit de vote subalterne aux fins d'annulation. Durant l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la société a racheté 5 636 763 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 253,2 M\$ en vertu l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Gestion du capital

La société gère son capital et la structure de son capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net¹ suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 2 octobre 2022.

En millions de dollars canadiens	T3 au						Par la	
	T4 2023	2024	2025	2026	2027	2028	suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	218,4	—	—	—	—	—	—	218,4
Facilités en Chine continentale	24,1	—	—	—	—	—	—	24,1
Facilité au Japon	29,1	—	—	—	—	—	—	29,1
Facilité renouvelable	55,0	—	—	—	—	—	—	55,0
Facilité d'emprunt à terme	2,1	4,1	4,1	4,1	4,1	389,0	—	407,5
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	16,7	29,6	29,1	29,1	29,1	14,6	—	148,2
Obligations locatives	41,2	72,2	64,8	49,5	41,7	29,9	81,0	380,3
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	1,1	1,1
Total des obligations contractuelles	386,6	105,9	98,0	82,7	74,9	433,5	82,1	1 263,7

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme, soit 3,85 %, 0,37 %, 4,98 % et 7,14 %, respectivement, au 2 octobre 2022.

Au 2 octobre 2022, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé, ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relative à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs en vertu de ces ententes sont incertains.

Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. En Europe, une filiale de la société a aussi conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Se reporter à la rubrique « Risque de crédit » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur le programme d'affacturage des créances clients. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 2 octobre 2022.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,2 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement de Canada Goose Inc. au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 2 octobre 2022, un montant de 6,3 M\$ était en cours.

En outre, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 2 octobre 2022, le montant impayé s'élevait à 5,4 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de ces filiales au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Capital social en circulation

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 27 octobre 2022, il y avait 54 331 546 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 27 octobre 2022, il y avait 4 114 307 options et 326 409 unités d'actions restreintes en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits de 1 436 968 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 2 octobre 2022, le montant total des créances assurées s'élevait à environ 93,3 M\$ (26 septembre 2021 – 52,9 M\$; 3 avril 2022 – 8,1 M\$), sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Par l'intermédiaire de CG Japan, la société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques de pertes jusqu'à concurrence de 45 % des créances, pour un montant maximal de 450,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Au 2 octobre 2022, des créances totalisant environ 4,3 M\$ (450,0 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police.

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture.

Pour le semestre clos le 2 octobre 2022, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 20,0 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (semestre clos le 26 septembre 2021 – 7,8 M\$). Des frais de 0,1 M\$ ont été engagés au cours du semestre clos le 2 octobre 2022 (semestre clos le 26 septembre 2021 – moins de 0,1 M\$) et inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net dans les états intermédiaires du résultat net. Au 2 octobre 2022, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 13,5 M\$ (26 septembre 2021 – 5,7 M\$; 3 avril 2022 – 2,0 M\$).

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société est libellée en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et, depuis la constitution de la coentreprise au Japon le 4 avril 2022, en yens japonais. En outre, nos transactions en yuans chinois et en dollars de Hong Kong devraient augmenter au fur et à mesure que nos activités dans la région de la Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains et en euros en raison des variations du taux de change en dollars américains ou en euros. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro aura l'effet contraire.

La société a conclu des contrats de change à terme afin de réduire le risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling, du franc suisse, du yuan chinois, du dollar de Hong Kong et de la couronne suédoise pour les produits et l'approvisionnement. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la société a mis sur pied le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 2 avril 2023.

La société a comptabilisé les pertes latentes suivantes liées à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	2 octobre 2022		26 septembre 2021		2 octobre 2022		26 septembre 2021	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(0,9)	0,5	(2,2)	0,7	(0,2)	0,1	(1,5)	0,5

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	1,9	(0,1)	2,6	(0,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,3)	—	0,7	(0,1)
Stocks	—	—	(0,1)	(1,0)

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 octobre 2022, des pertes latentes de 1,3 M\$ et de 1,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – perte latente de 0,1 M\$ et profit latent de 0,2 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisées au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 2 octobre 2022 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	92,2 \$ US	Dollar américain
	77,9 €	Euro
	539,0 ¥	Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	15,8 \$ US	Dollar américain
	20,2 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	1,7 CHF	Franc suisse
	787,7 CNY	Yuan chinois
	32,9 £	Livre sterling
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	4,8 CHF	Franc suisse
	2,0 £	Livre sterling

Risque de change lié aux emprunts

Les montants disponibles en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 407,5 M\$ (294,8 M\$ US) de la facilité d'emprunt à terme au 2 octobre 2022, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 2,9 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur sa facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains. La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	2 octobre 2022		26 septembre 2021		2 octobre 2022		26 septembre 2021	
	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	8,7	(3,0)	0,1	(0,1)	9,3	(3,2)	(0,4)	0,1

Le tableau suivant présente les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	2 octobre 2022	26 septembre 2021	2 octobre 2022	26 septembre 2021
En millions de dollars canadiens				
Perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,2	0,3	0,4	0,5

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, des profits latents de 11,0 M\$ et de 23,4 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – profits latents de 7,6 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement), sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche de la facilité d'emprunt à terme ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon, de la facilité renouvelable et de la facilité d'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt à des taux de 3,85 %, de 0,37 %, de 4,98 % et de 7,14 %, respectivement.

Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen au cours du semestre clos le 2 octobre 2022 aurait entraîné une augmentation de moins de 0,1 M\$, de 0,1 M\$ et de 1,9 M\$ de nos charges d'intérêts sur les facilités en Chine continentale, la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme, respectivement (semestre clos le 26 septembre 2021 – moins de 0,1 M\$, moins de 0,1 M\$ et 1,9 M\$, respectivement). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts sur notre facilité au Japon d'un montant de 0,1 M\$.

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt sur cinq ans en fixant la composante LIBOR de son taux d'intérêt à 0,95 % sur le montant notionnel de la dette de 270,0 M\$ US. Les swaps viennent à échéance le 31 décembre 2025. À la suite de la modification relative à la refixation de taux de la facilité d'emprunt à terme, le taux d'intérêt applicable aux swaps de taux d'intérêt était de 4,45 %. Les swaps de taux d'intérêt ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt relatif à la facilité d'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut de nos emprunts à ce moment.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a engagé des charges de 0,2 M\$ et de 0,5 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – 0,4 M\$ et 0,6 M\$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,2 M\$ au 2 octobre 2022 (26 septembre 2021 – 0,4 M\$; 3 avril 2022 – 0,3 M\$).

Une obligation locative à payer à l'actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») pour des locaux loués s'élevait à 3,5 M\$ au 2 octobre 2022 (26 septembre 2021 – 4,2 M\$; 3 avril 2022 – 3,8 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,3 M\$ et de 0,7 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 26 septembre 2021 – 0,4 M\$ et 0,7 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 2 octobre 2022, au 26 septembre 2021 et au 3 avril 2022.

Les obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle de la coentreprise au Japon, Sazaby League, pour les locaux loués s'élevaient à 2,7 M\$ au 2 octobre 2022. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a engagé des montants totalisant 1,1 M\$ et 2,5 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation auprès de Sazaby League. Au 2 octobre 2022, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,3 M\$.

En vertu de l'entente de coentreprise, au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la société a vendu des stocks d'une valeur de 4,5 M\$ et de 11,2 M\$, respectivement, à Sazaby League en vue du rachat par la coentreprise au Japon aux fins de la gestion optimale des stocks. La société a comptabilisé dans les créances clients un montant à recevoir de Sazaby League de 1,6 M\$ au 2 octobre 2022. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la coentreprise au Japon a racheté des stocks d'une valeur de 5,0 M\$ et de 11,2 M\$, respectivement, auprès de Sazaby League, et la coentreprise au Japon a comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer un montant à payer à Sazaby League de 1,7 M\$ au 2 octobre 2022. Ces transactions ont été évaluées en fonction des prix prévus dans l'entente de coentreprise, selon les conditions du marché, et n'ont pas été comptabilisées comme des transactions de ventes.

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 2 octobre 2022, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 0,1 M\$ à Ron Herman, société entièrement détenue par Sazaby League. Au 2 octobre 2022, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance de 0,1 M\$ relative à ce client dans les créances clients.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2023

Une analyse révisée de nos perspectives pour l'exercice 2023 est présentée dans notre communiqué de presse sur les résultats daté du 2 novembre 2022, à la rubrique portant sur les perspectives pour le troisième trimestre de 2023 et l'exercice 2023. Ce communiqué de presse est publié sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, sous le profil de la société, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos principales méthodes comptables sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels et de nos états financiers intermédiaires, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

Nous présentons ci-dessous les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires.

Comptabilisation des produits. Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des articles dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des articles a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations relatives aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les articles finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Contrats de location. Nous exerçons un jugement lorsque nous concluons des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. Nous tenons compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location.

Nous déterminons la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en estimant le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. Nous déterminons le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de notre solvabilité, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation). Nous devons exercer un jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des actifs non financiers. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également posé afin de répartir la valeur comptable des actifs entre les UGT. En outre, un jugement est posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, du bénéfice, du fonds de roulement et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans l'état du résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date de l'état de la situation financière portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation; le coût de remplacement des manteaux; et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque trimestre les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos articles.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Sommaire des méthodes comptables adoptées

Participations ne donnant pas le contrôle

Dans le cadre de la coentreprise au Japon, nous avons adopté une méthode comptable s'appliquant aux participations ne donnant pas le contrôle. Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sont traitées comme des transactions avec les détenteurs de capitaux propres de la société. Les variations de la participation de la société dans CG Japan sont comptabilisées à titre de transactions portant sur les capitaux propres.

Instruments financiers

Dans le cadre de la coentreprise au Japon, la société a établi un passif financier au titre de l'option de vente à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle fondé sur la valeur actualisée du montant qui devrait être payé à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle si elle était exercée. Par la suite, le passif au titre de l'option de vente est ajusté pour refléter les variations de la valeur actualisée du montant qui pourrait être à payer à chaque date de clôture, les fluctuations étant comptabilisées dans l'état du résultat net, jusqu'à ce qu'elle ait été exercée ou arrive à expiration. L'option de vente est évaluée au coût amorti, et la juste valeur de l'option de vente est classée au niveau 3 conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

Normes publiées et adoptées

Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique

En avril 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a finalisé une décision entrant dans le champ d'application d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, clarifiant la méthode de comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique, souvent appelés accords de type logiciel-service (« SaaS »). Par suite de la décision, les coûts qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif relatifs aux immobilisations incorporelles sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'adoption de la décision a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Au 1^{er} avril 2019, la société a modifié les méthodes comptables existantes relatives aux coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. La société a évalué l'incidence de l'interprétation et a conclu que des coûts de 25,4 M\$ comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles dans le PGI et les logiciels étaient liés à des accords SaaS qui ne pouvaient plus être inscrits à l'actif ni amortis, conformément à la décision. Par conséquent, ces coûts ont été radiés au 1^{er} avril 2019, car ils auraient dû être passés en charges au cours de la période où ils ont été engagés.

IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans les présents états financiers consolidés. Les tableaux suivants présentent l'incidence des retraitements sur les périodes comparatives.

Données relatives aux états résumés du résultat global

Augmentation (diminution)

	26 septembre 2021					
	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais de vente, généraux et administratifs	123,7	(1,3)	122,4	215,1	(0,2)	214,9
Économie d'impôt	(5,6)	0,4	(5,2)	(26,1)	0,1	(26,0)
Bénéfice net (perte nette)	9,0	0,9	9,9	(47,7)	0,1	(47,6)
Écart de change cumulé	1,7	(0,1)	1,6	(0,2)	—	(0,2)

Données relatives aux états résumés de la situation financière

Augmentation (diminution)

	26 septembre 2021		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$
Impôt différé (actif)	77,5	1,5	79,0
Immobilisations incorporelles	154,8	(30,1)	124,7
Impôt différé (passif)	20,4	(6,2)	14,2
Capitaux propres	376,0	(22,4)	353,6

Données sur les tableaux résumés des flux de trésorerie

Augmentation (diminution)

	26 septembre 2021					
	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	9,0	0,9	9,9	(47,7)	0,1	(47,6)
Amortissements	25,8	(3,5)	22,3	49,3	(5,6)	43,7
Économie d'impôt	(5,6)	0,4	(5,2)	(26,1)	0,1	(26,0)
Variations des éléments hors trésorerie	(62,5)	—	(62,5)	(169,4)	2,3	(167,1)
Investissement dans des immobilisations incorporelles	(3,8)	2,2	(1,6)	(4,7)	3,1	(1,6)

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a publié le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2* (modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*; d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*; d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*; et d'IFRS 16, *Contrats de location*), qui répond aux questions touchant l'information financière à la suite du remplacement d'un taux de référence existant par un autre taux de référence, et qui présente des exigences précises en matière d'informations à fournir. Les modifications prévoient une mesure de simplification à l'égard des modifications requises aux termes de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »). Ces modifications ont trait à la modification des instruments financiers lorsque la base de détermination des flux de trésorerie contractuels varie en raison de la réforme des TIO, permettant l'application prospective d'un autre taux de référence. Une mesure de simplification semblable existe pour la comptabilisation par le preneur en vertu d'IFRS 16. Elles concernent également l'application de la comptabilité de couverture, laquelle n'est pas abandonnée uniquement en raison de la réforme des TIO. Les relations de couverture, y compris la désignation formelle et la documentation structurée, doivent être modifiées de façon à refléter les modifications apportées à l'élément couvert et, bien que la mesure de simplification permette le maintien des relations de couverture, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des montants additionnels au titre de l'inefficacité. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Une initiative plus vaste pour l'ensemble du marché est en cours en vue de la transition des taux interbancaires offerts vers d'autres taux de référence. La facilité d'emprunt à terme de la société, qui est d'une valeur comptable nette de 406,8 M\$, est touchée par la réforme des TIO. Ainsi, les dispositions des normes IFRS modifiées ont été adoptées, mais la comptabilisation en vertu de la norme adoptée ne sera appliquée que lorsque les accords relatifs aux TIO seront modifiés, ce qui constituera un événement comptable. Puisqu'aucun événement comptable n'a eu lieu à ce jour, la société a déterminé qu'il n'y avait pas eu d'incidence sur l'information financière au 2 octobre 2022. La société discute avec ses prêteurs et elle est en train de déterminer si des modifications permettraient de respecter les exigences relatives à l'application de la mesure de simplification.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act). En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 2 octobre 2022 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Au cours du semestre clos le 2 octobre 2022, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. La direction a conclu qu'au 2 octobre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace.

Limites des contrôles et des procédures

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.